



**Le Ministère des Affaires Sociales  
organise un séminaire international sur le thème :**

**Justice sociale et lutte contre  
l'exclusion dans un contexte de  
transition démocratique**

**Tunis, 21 et 22 septembre 2011  
Hôtel Ramada Plaza Gammarth**

*En collaboration avec :*



**Organisation Internationale du Travail**

*Avec l'appui de :*



*Le Ministère des Affaires Sociales en partenariat avec l'Organisation Internationale du Travail et avec l'appui de la Banque mondiale, le PNUD, l'Unicef, l'Eurostat et l'Insee organisent un séminaire international sur le thème :*

## **Justice sociale et lutte contre l'exclusion dans un contexte de transition démocratique**

*Tunis, 21 et 22 septembre 2011  
Hôtel Ramada Plaza Gammarth*

### **Résumé des interventions**

#### **Approche du BIT : la justice sociale pour un monde équitable**

*M. Nomaan Magid, Economiste Principal, BIT.*

This presentation will examine the association between growth and poverty reduction in the developing world. It will be shown why this is not as strong an empirical relationship as it is generally assumed to be in development policy making. The presentation will also examine the relationship between growth and income inequality and argue that this too is contrary to popular views. The presenter will then show how received wisdom on these relationships needs to be altered, and what this means for development strategies.

#### **Approche de la Banque mondiale dans la mesure de la pauvreté**

*Mme Daniela Marotta, économiste du pays et M. Antonio Nucifora, Economiste principal du pays, Banque Mondiale.*

Cette présentation décrit principalement les mesures de la pauvreté monétaire au niveau national. Selon ces mesures, la pauvreté se définit comme le fait pour des ménages ou des individus de ne pas avoir assez d'argent pour subvenir à leurs besoins. La pauvreté peut être mesurée en termes relatif ou absolus. Tout d'abord, un indicateur du bien-être (revenu / dépenses) doit être choisi puis mesuré correctement. Par la suite, une norme minimale acceptable de cet indicateur, c.à.d. un seuil de pauvreté - généralement fondée sur les niveaux de dépenses - est établie, permettant de distinguer les pauvres et les non-pauvres. La mesure de la pauvreté doit être cohérente en fonction des régions et périodes (tenant compte des différences de prix aux niveaux spatial et temporel).

La présentation décrit comment les seuils de pauvreté peuvent être construits à partir de données d'enquête des ménages s'appuyant sur les approches du Coût des Besoins Essentiels (CBN) et de l'Apport Énergétique Alimentaire (FEI). Une fois la pauvreté définie, plusieurs mesures différentes peuvent être développées pour évaluer la gravité de la pauvreté. La présentation décrit également la façon dont s'effectuent les comparaisons internationales de la pauvreté grâce à la méthode développée par la Banque mondiale (en utilisant un seuil de pauvreté de 1,25 \$ par personne et par jour en dollars en 2005).

## **Approche du PNUD : l'indicateur de développement humain**

*M. Mohamed KOUNI, consultant auprès du PNUD.*

Depuis 1990, le PNUD publie annuellement un rapport sur le développement humain. En effet, une vision originale basée sur l'indicateur de développement humain (IDH) a marqué les analyses du PNUD en guidant 20 ans de rapports sur le développement humain, mais également plus de 600 rapports, préparés dans les différents pays. Le postulat de départ de l'IDH était simple : « le développement national ne devait pas être mesuré sur la base du seul revenu national, conformément à l'usage en cours jusqu'alors, mais aussi sur celle de l'espérance de vie et de l'alphabétisation, pour lesquelles des données comparables étaient disponibles pour la plupart des pays. »

Il est maintenant presque universellement admis que le succès d'un pays ou le bien-être d'un individu ne peut être mesuré strictement en termes monétaires. Le revenu est bien entendu crucial, mais il est également essentiel de savoir si les gens ont la chance de vivre une vie longue et en bonne santé et s'ils ont ou non accès à l'éducation.

C'est dans ce cadre que s'inscrit cette présentation qui s'intéresse en particulier aux différents concepts de l'IDH, à son évolution et aux différentes mesures adoptées. En effet, l'IDH est un indice composite, compris entre 0 et 1, calculé par la moyenne de trois indices: La santé /longévité (mesurées par l'espérance de vie à la naissance), le savoir qui est mesuré par la durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire et le niveau de vie (mesuré par le logarithme du PNB).

C'est toujours dans la même logique de l'IDH, certains indicateurs ont été innovés en 2010. En apportant des remaniements importants sur la méthode de mesures de l'IDH, cette innovation a permis de donner une idée plus précise sur le niveau de développement des pays.

Parmi lesquels, un indicateur de pauvreté multidimensionnelle était introduit. Cet indicateur s'articule autour de la définition suivante : « la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel – un manque de revenus pouvant être

résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées. » En effet, cette mesure tient compte de plusieurs facteurs relatifs aux foyers, aux niveaux de vie, à l'accès à la scolarisation, à l'eau propre et aux soins de santé.

Malgré que ces différents indicateurs s'appuient sur des innovations et observations sur le terrain, des progrès théoriques et une amélioration des données, en offrant des perspectives nouvelles très importantes pour la plupart des pays du monde, certains points ne sont pas prises en compte à savoir l'absence d'une mesure quantitative de la liberté humaine. Pour cela, les futurs Rapports devront traiter des points encore plus laborieux, notamment les questions de plus en plus centrales relatives aux inégalités et la notion d'autonomisation au sens large.

## **Approche de l'Union européenne : le nouvel indicateur de la pauvreté et d'exclusion sociale de la Stratégie Europe 2020**

*Mme Fabienne Montaigne, Administrateur - Statisticien, Eurostat.*

Les chefs d'État et de gouvernement des pays de l'Union européenne ont adopté en juin 2010 une nouvelle stratégie de croissance pour la prochaine décennie. Celle-ci, dénommée "Stratégie Europe 2020", cible une croissance intelligente, durable et inclusive avec des niveaux d'emploi, de productivité et de cohésion sociale élevés. Son but est de voir l'Europe sortir de la crise économique et financière renforcée tant en interne qu'au niveau international. Elle concerne tous les États membres et tient compte de leurs spécificités nationales afin de promouvoir la croissance de tous. Cinq objectifs mesurables représentatifs d'une telle croissance ont été sélectionnés. Ils guideront le processus et permettront d'apprécier l'étendue de la réussite d'ici 2020 dans les domaines suivants: l'emploi, la recherche et l'innovation, le changement climatique et l'énergie, l'éducation, et également, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La cible d'inclusion sociale est définie sur base de trois indicateurs qui reflètent les multiples facettes de la pauvreté et de l'exclusion sociale à travers l'Europe. Elle étend la notion de pauvreté relative afin de couvrir d'autres aspects tels que la privation matérielle et l'exclusion du marché du travail. Elle reflète également la diversité des situations et des priorités entre les pays. C'est la première fois qu'une cible de réduction de pauvreté est incluse de façon aussi précise dans une stratégie européenne et surveillée à l'aide de statistiques provenant d'une source unique de données, à savoir l'instrument EU-SILC (statistiques sur le revenu et les conditions de vie).

## **Investing in Children's Rights as a Foundation for Social Justice and Equitable development**

*Roberto Benes, currently works as Regional Advisor Social Policy at UNICEF's Regional Office for Middle East and North Africa in Amman.*

The presentation provides evidence to sustain economic and policy investment in children as a foundation for inclusive economic development and social cohesion and justice. By offering conceptual and empirical approaches, the presentation focuses on social protection as a strategic area of investment, especially during phases of political transitions, in order to strengthen the human capital base and address social and economic disparities. A number of country cases are brought as successful examples in view of strengthening the social policy agenda for the most vulnerable in Tunisia. UNICEF's approach to social justice is also presented, by outlining the key aspects of a child rights approach and its application to social policy. In addition to policy elements, the presentation also makes the important case of efficiency and effectiveness of national social spending. Concrete options to mobilise fiscal space are outlined, as a viable way to increase budget resource available for children, adolescents and youth development.

## **Approche sociologique de la pauvreté en Tunisie**

*M. Ali Jaidi, Sociologue, INTES*

Ce papier trouve son origine dans le paradoxe qui a longuement caractérisé le phénomène de la pauvreté en Tunisie. En effet, paradoxalement à un cadre mondial très dominé par la question de la pauvreté où presque 2,8 milliard de personnes essayent de survivre avec moins de 1 ou moins 2 dollars par jour, l'institut National de la Statistique nous apprend que la pauvreté en Tunisie a toujours affiché une régression notable même pendant la période de la mise en œuvre du programme d'Ajustement Structurel pour se situer au niveau de 3,8% en 2005. Le taux de pauvreté en Tunisie est curieusement déconnecté des résultats de l'économie tunisienne ; il est même inférieur à des taux enregistrés dans les pays de l'Europe par exemple où ils dépassent souvent 12%. Cela a entraîné deux questions :

- La perception officielle n'aurait-elle pas tendance à sous-estimer l'ampleur de la pauvreté et donc à présenter une fausse image de la société tunisienne?
- Comment peut-on parvenir à un schéma de la pauvreté en Tunisie qui serait plus proche de la réalité sociale du pays ?
- Ces questions nous ont conduit, au fil d'un raisonnement sociologique,

à poser une problématique plus complexe qui articule trois grandes questions :

- Comment l'approche de lutte contre la pauvreté et comment la pauvreté elle-même ont évolué en Tunisie depuis 1956 à nos jours ?
- Les politiques de lutte contre la pauvreté sont elles suffisamment efficaces pour satisfaire les besoins des pauvres et pour briser le cercle de la pauvreté ?
- Quel serait le profil des populations pauvres en Tunisie?

## **Mesure de la pauvreté en Tunisie**

*M. Yassine Jmel, Directeur chargé de l'enquête budget et consommation des ménages, Institut National de la Statistique.*

La pauvreté est un phénomène difficilement mesurable, Plusieurs définitions ont été élaborées par des économistes, statisticiens et sociologues visant à quantifier ce phénomène social et économique. Toutes ces définitions partent du fait que la pauvreté est une situation de privation matérielle et morale empêchant l'individu de satisfaire ses besoins essentiels.

Du côté des statisticiens, la pauvreté est mesurée à partir des enquêtes auprès des ménages dont l'appellation varie d'un pays à l'autre (Enquête niveau de vie, Enquête consommation, etc.). Les organisations internationales (essentiellement la Banque Mondiale) ont toujours cherché à harmoniser les concepts et les méthodologies adoptées par les organismes statistiques nationaux afin d'assurer un minimum de comparabilité entre indicateurs publiés au sein des pays.

Si les pays développés adoptent une approche relative de mesure de la pauvreté qui en fait plus un indicateur d'inégalité sociale puisqu'elle définit un pauvre en comparant son revenu par rapport à situation économique d'un citoyen moyen, les pays en développement dont fait partie la Tunisie sont « obligés » d'adopter une approche absolue de pauvreté monétaire se basant sur l'estimation du coût des besoins essentiels alimentaires et non alimentaires. En Tunisie, les seuils de pauvreté sont calculés depuis 1980 en utilisant la méthode des coefficients d'Engel. En 2005, une nouvelle méthodologie a été instaurée suite à des recommandations de la Banque Mondiale. En fait, c'est la méthode d'imputation de la composante non alimentaire qui a été mise à jour en adoptant une modélisation économétrique permettant de produire deux seuils de pauvreté (un seuil haut et un seuil bas). Mais le choix du seuil officiellement publié (qui donne actuellement un taux de pauvreté de 3.8%) reste toujours discutable. Ce choix obéissait généralement à la volonté et aux pressions du monde politique (ce qui est d'ailleurs le cas pour les instances statistiques dans le monde).

Un autre défi auquel fait face l'INS, c'est la possibilité de publier des indicateurs de pauvreté à l'échelle régionale. En fait, et jusqu'à présent, l'enquête budget consommation des ménages fournit des résultats au niveau des grandes régions socio-économiques et ne nous permet pas de produire des taux de pauvreté au niveau des gouvernorats qui est le premier niveau du découpage administratif du pays. Ceci est dû à la taille de l'échantillon dont l'augmentation nécessite l'augmentation du coût de l'enquête, déjà élevé (2 milliards de millimes). Une solution à laquelle a eu recours l'INS a été de dresser une cartographie de la pauvreté en combinant les informations de l'enquête avec celles du recensement, utilisant des techniques économétriques.

La dernière question qui sera soulevée lors de l'exposé, c'est la périodicité de l'enquête sur la consommation des ménages. Actuellement, l'enquête étant quinquennale, nous ne disposons d'aucune information annuelle sur la consommation des ménages à part celle fournie par la comptabilité nationale, imputée en utilisant la méthode des résidus. L'INS travaille actuellement afin de trouver des remèdes à ce problème et les expériences de plusieurs pays semblables sont actuellement étudiées.

## **L'évolution de la mesure statistique de la pauvreté : état des lieux pour la France de 2011**

*Jean-Louis Lhéritier, Chef du département des prix, revenus et conditions de vie et Daniel Verger Chef de l'Unité des méthodes statistiques, Insee-France.*

Intervenir efficacement auprès des personnes en difficulté, orienter prioritairement l'aide vers ceux qui en auraient le plus besoin, nécessite qu'on puisse les identifier et que l'on connaisse bien les spécificités de leur comportement. Dans un pays « riche » comme la France, la connaissance statistique des populations en difficulté, même si elle ne cesse de progresser, laisse subsister encore bien des zones d'ombre. Ni la sociologie ni l'économie ne fournissent de définition du phénomène suffisamment précise pour en permettre la quantification. Depuis une quinzaine d'années, la recherche a d'abord progressé au niveau de la clarification des concepts : qu'est ce qui différencie la pauvreté de l'exclusion sociale ? quels liens entretiennent les mesures absolues -sont pauvres « les personnes dont les ressources (matérielles, culturelles ou sociales) sont si faibles qu'elles sont exclues des modes de vie minimaux acceptables dans l'Etat où elles vivent »-, et les mesures relatives où la pauvreté n'est qu'une variante de l'inégalité -approche française et européenne conduisant à définir le seuil de pauvreté comme une

fraction de la médiane des revenus par unité de consommation-. Il est aussi désormais admis qu'il faut recourir à une batterie de plusieurs indicateurs, la pauvreté étant multidimensionnelle, et les très nombreux choix techniques à assumer véhiculant tous des présupposés normatifs implicites quant à la nature profonde de l'inégalité à combattre, ce qui impose d'accepter que soient prises des options relevant plus du ressort du politique que du scientifique : les trois approches les plus fréquemment retenues (pauvreté monétaire, en conditions de vie et subjective) n'isolent pas la même population de pauvres. Ce constat, valable à plusieurs époques et dans un vaste éventail de pays, est aggravé, mais non créé, par les problèmes de qualité des données.

Les progrès dans la qualité des sources, enquêtes ou données administratives, conditionnent néanmoins les progrès de la connaissance car le bruit dans les données rend difficile l'analyse de la durabilité des plages de pauvreté, des modalités d'entrées-sorties de la pauvreté, ou de la forme des trajectoires conduisant à l'exclusion, avec en filigrane la lancinante question des liens réciproques entre santé et pauvreté, ou entre chômage et exclusion. La pauvreté est un phénomène souvent transitoire, notamment en début de cycle de vie, ce qui plaide pour la mise en place de panels longitudinaux permettant de suivre les mêmes personnes au cours du temps. Une dernière difficulté vient de l'écart entre la réelle complexité de ce domaine de la connaissance et l'apparente « évidence » du sujet. Les huit millions de pauvres que compte la France ne sont pas tous des sans domicile qui souffrent de la faim : s'éloignant de la notion naturelle communément admise, l'approche statistique de la pauvreté doit s'accompagner d'un sérieux effort de communication envers tous les acteurs sociaux. Ce n'est qu'à ce prix qu'un diagnostic comme celui que l'on vient de porter sur la France, à savoir un accroissement récent de la pauvreté peut être compris dans sa signification exacte. En France, la pauvreté monétaire a augmenté depuis 2004. En 2009, elle touchait presque 1,9 million de d'actifs occupés (travailleurs pauvres).

## **De l'exclusion à l'intégration sociale dans un contexte de transition démocratique: expériences des pays arabes :**

**Cas de l'Égypte, Dr. Anwar El-Nakeeb, Conseiller économique, Ministère de la Solidarité et de la Justice Sociale.**

**منظومة شبكات الأمان الاجتماعي المصرية بعد ثورة 25 يناير :**

- أولاً: الوضع العام لمنظومة شبكات الأمان الاجتماعي في مصر
- ثانياً: تحليل الوضع الحالي لعناصر شبكات الأمان الاجتماعي

- ثالثاً: تقييم شبكات الأمان الاجتماعي.
- رابعاً: الخطوات التي اتخذتها الحكومة المصرية للإصلاح نظام الدعم قبل وبعد الثورة
- خامساً: الوضع المستهدف لمهتدفة شبكات الأمان الاجتماعي بعد ثورة 25 يناير
- سادساً: المتغيرات الحاكمة لعملية الإصلاح بعد ثورة 25 يناير.
- سابعاً: طرق تمويل المهتدثه في ظل الأوضاع
- ثامناً: دعم نقدي ام دعم عيني؟

**Cas de la Tunisie, M. Mohamed Zribi et M. Hafedh Bouktif, Ministère des Affaires sociales.**

Il s'agit d'une intervention qui focalise sur deux aspects essentiels :

- 1) l'analyse de l'approche tunisienne en matière de justice sociale et lutte contre la pauvreté et l'exclusion, à travers l'analyse du modèle de développement suivi par la Tunisie, qui se caractérise surtout par l'interdépendance des dimensions économiques et sociales du développement : la redistribution des fruits de la croissance, les transferts sociaux, la part importante des dépenses du budget de l'État destinée aux dépenses sociales, les augmentations du SMIG et SMAG, les transferts d'aides sociales monétaires et en nature aux familles nécessiteuses et à revenus limités, la compensation des prix des matières de premières nécessités, le dialogue social et négociations salariales entre les partenaires sociaux , la couverture sociale élargie à toutes les catégories sociales et la solidarité nationale et sociale en faveur des catégories et groupes vulnérables, ....). Cette analyse permet de dégager les caractéristiques essentielles de ce développement (qui s'appuie sur une connaissance fine et régulièrement actualisée de la réalité des problématiques de la pauvreté et de vulnérabilité ainsi que sur des approches intégrées d'intervention approches économiques, géographiques et sociales, avec une variété de programmes et mécanismes opérationnels) et les principales limites et défaillances de cette politique dévoilées par La Révolution Tunisienne, ce qui témoigne d'un développement social et économique inéquitablement réparti entre les catégories sociales et les régions.
- 2) Une présentation des principales mesures sociales d'urgence préconisées par le Gouvernement Provisoire et les axes majeurs de la stratégie de développement économique et social qu'il préconise pour les aspects sociaux pour la période (2012-2016) .

## **La lutte contre l'exclusion sociale et l'expérience internationale comparative durant la phase de transition démocratique**

*M. Jeffrey Waite et M. Ian Walker (Banque mondiale)*

Cette présentation se focalisera sur le rôle de la protection sociale productive et dynamique dans la lutte contre l'exclusion sociale. Elle examinera différents domaines de l'exclusion sociale et des indicateurs basés sur le cadre de l'exclusion sociale adopté dans plusieurs pays à moyen et haut revenus. Les approches clés adoptées et les leçons tirées des différentes approches seront discutées, notamment des expériences du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, des Amériques, de l'Asie de l'Est et de l'Europe. On dit que la croissance inclusive et compétitive et l'avancement social dépend de l'intégration et la coordination dynamique des différents acteurs gouvernementaux et civiles. La politique sociale doit refléter une allocation stratégique des ressources financières et humaines - cela veut dire très bien ciblée aux populations vulnérables, productive et conditionnée sur l'avancement du capital humain et de la participation sociale (le bon investissement au développement de l'enfance, la bonne éducation et la formation professionnelle stratégique, l'accès et la couverture des soins de santé équitable, l'emploi, l'action sociale et le développement local participatif). La présentation se conclura sur une discussion de quelques outils de la mesure de l'efficacité des différents programmes et politiques sociales dans la lutte contre l'exclusion sociale.

## **Stratégies d'intégration dans une phase de transition démocratique, cas du Portugal**

*Dr Virginia Bras Gomes, Conseillère sénior en politique sociale, Ministère de la solidarité et de la sécurité sociale.*

Our democratic transition began in the second half of the seventies after the Revolution of 25<sup>th</sup> April 1974. A number of inclusion strategies began at the time in response to citizen aspirations for more jobs, adequate housing, improved health care, better social security, quality education and greater participation in the definition of what we wanted our collective future to look like. Because the social security system was one of the most important components of the inclusion strategies and because that is my field of work, I have chosen to focus on the system and the way it has helped to shape strategies in three important areas as well as the on-going challenges.

### **1. Extension of social security coverage**

- the right to social security that laid the foundation for our universal and

decentralised social security system

- integration of various groups in the system (self-employed; domestic workers)

2. Promotion of social inclusion of the most vulnerable through benefits and social services

- non-contributory social security regime
- new benefits (unemployment; minimum income)
- social service provision for different age groups and in response to diversified needs by the public, non-profit and for profit sectors
- social action and local development projects to combat poverty
- participation and involvement

3. Reconciliation of professional and family life

- Protection for maternity, paternity and adoption
- Childcare services

### **Quelle Réforme du système de la sécurité sociale en Tunisie ?**

*M. Hafedh Laamouri, PDG de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale.*

Une réforme de la politique sociale en général et de la sécurité sociale en particulier ne peut être conçue en dehors de son cadre naturel : La Démocratie.

- La transition démocratique en Tunisie serait inachevée si elle ne serait pas accompagnée d'une transition de l'exclusion à l'intégration sociale.
- La réforme de la sécurité sociale en Tunisie est au cœur du débat sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale notamment, par le biais des transferts sociaux plus justes et plus ajustés.
- Les prestations familiales (allocations familiales et indemnité du salaire unique), les pensions, les exonérations des coti-contributions et la promotion d'accès à la couverture sociale ne jouent plus leur rôle d'instruments d'intégration sociale et nécessitent par conséquent une réforme profonde dans le cadre d'une nouvelle conception des systèmes de sécurité sociale en Tunisie.
- En effet, le montant des prestations familiales, qui représentait le 1/3 du salaire minimum garanti est devenu dérisoire et n'a jamais été un instrument de transfert social.
- Faut-il donc réfléchir sur une nouvelle conception de ces prestations comme moyen effectif de solidarité sociale en limitant leur attribution aux catégories socioprofessionnelles les plus démunies tout en améliorant leur

montant, sachant qu'en l'état actuel le montant annuel de ces prestations servi par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale est de 71 million de dinars et une éventuelle augmentation même de un dinar coûterait 9 million de dinars par an.

- Face à ces contraintes financières, il semble qu'il est nécessaire d'étudier la possibilité de faire entrer une bouffée de fiscalisation afin de financer quelques prestations telles que les prestations familiales et justifier ainsi leur généralisation.
- Quant aux régimes des pensions, bien que des pensionnés perçoivent des pensions dont le montant est inférieur au salaire minimum légal, ces régimes constituent une source de déséquilibre financier structurel de la sécurité sociale en Tunisie.
- La réforme de ces régimes est devenue vitale, mais comment concilier l'amélioration des montants de ces pensions et l'équilibre financier de ces régimes déjà gravement menacé ?
- Faut-il augmenter les coti-contributions ? mais est-ce que les capacités compétitives de l'économie tunisienne et le pouvoir d'achat des salaires le permettent ?
- Peut-on s'orienter vers l'augmentation de l'âge de la retraite ? mais est-ce qu'une telle orientation n'aurait pas d'effet indirect sur le taux de chômage déjà élevé ?
- Est-il possible de chercher d'autres sources de financement telles que des taxes parafiscales et pourquoi pas l'instauration d'une T V A sociale ? mais les contraintes économiques se posent de nouveaux.
- Concernant la contribution de la sécurité sociale à la création de l'emploi et notamment de l'emploi décent, la politique actuelle basée sur les exonérations des cotisations patronales a démontré ses limites.
- Il est ainsi indispensable de réactiver le marché de l'emploi par d'autres moyens plus incitatifs telle que la pré-retraite.
- Enfin, la promotion d'accès à la couverture sociale mérite d'être révisée en profondeur.
- Les conditions actuelles d'accès ne sont pas compatibles avec le tissu économique tunisien constitué en bonne partie par le secteur informel et les petites exploitations agricoles.
- Les travailleurs de ces deux secteurs se trouvent quasiment exclus de droit

et de fait de la couverture sociale.

- Mettre fin à cette exclusion nécessite d'autres conditions plus adaptées telle que la création d'un régime de sécurité sociale pour les travailleurs du secteur informel basé uniquement sur le numéro de la pièce d'identité et garantissant les soins et les pensions moyennant une cotisation compatible avec les capacités de paiement de ces derniers.
- Quant aux salariés agricole, il est inacceptable de les exclure de la protection sociale en se basant sur la condition de travail de 45 jours/trimestre qui est incompatible avec les petites exploitations agricoles dépendantes largement des conditions climatiques.
- La transition démocratique en Tunisie et son ombre, la transition de l'exclusion à l'intégration sociale exigent un débat national sur la réforme de la sécurité sociale.

## **Impact des systèmes de retraite sur le niveau de vie des personnes âgées au Maghreb**

*Mehdi Ben Braham, Universitaire.*

Cette intervention étudie l'impact des systèmes de retraite sur le niveau de vie et la pauvreté des personnes âgées dans trois pays du Maghreb : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Les systèmes de retraite du Maghreb sont tous des systèmes contributifs de type bismarckien. Il apparaît que les taux de pension sont assez élevés dans les pays du Maghreb. Les retraites moyennes représentent environ 50 % du salaire moyen. Cependant les disparités sont fortes selon les secteurs d'activité et entre hommes et femmes. De plus, une forte proportion de la population n'est pas couverte par l'assurance vieillesse au Maghreb, ce qui réduit d'autant l'incidence des systèmes de retraite sur le revenu des personnes âgées.

En l'absence ou en complément d'une couverture retraite, quelles sont les ressources des personnes âgées ? Les données d'enquêtes permettent d'estimer chacune des sources de revenu dans les trois pays. D'une manière générale elles apparaissent diversifiées, les revenus d'activité et l'aide des enfants et de la famille arrivant en tête. Mais de fortes différences existent entre les trois pays.

La pauvreté des personnes âgées dans les pays du Maghreb est cependant moins marquée que dans le reste de la population, contrairement à ce qui est observé dans d'autres pays en développement. La solidarité familiale y contribue pour beaucoup et probablement autant que les systèmes de retraite.

Face aux changements démographiques, économiques et culturels en cours, et en l'absence d'une extension de la couverture à une plus large population, le choix de prestations non contributives, mises en place par d'autres pays, pourrait être une voie à suivre au Maghreb pour lutter contre cette pauvreté.

## **Les perspectives de l'intégration sociale dans le contexte tunisien de la transition démocratique**

*Hafedh Zaafrane, économiste, consultant*

Les chiffres officiels montrent que la politique économique adoptée durant ces dernières années a permis de maintenir les équilibres macro-économiques et de réaliser une croissance économique aboutissant à un doublement du PIB par tête en termes réels durant les trente dernières années. Au lendemain de la révolution du 14 janvier 2011, plusieurs interrogations émergent sur ce que certains appelaient « le miracle économique tunisien » et sur ce phénomène de croissance qui s'est avérée non génératrice de développement. En fait, le régime qui régna en Tunisie depuis près d'un quart de siècle a essayé de maquiller une réalité socioéconomique fort préoccupante dans un seul objectif de spoliation du pays. Le système basé sur la trilogie de la répression, clientélisme et corruption s'est écroulé non pas par un mouvement politique et encore moins idéologique, mais par un éclatement de la bulle socioéconomique. L'apparition à plein jour des difficultés socioéconomiques a fait tomber un pan entier de la quasi-légitimité du régime en dépit de ses derniers soubresauts de récupération. L'aggravation du chômage dans plusieurs régions du pays et dans ses composantes les plus critiques et la prolifération de la pauvreté et le sentiment généralisé de dépossession, de confiscation et de spoliation ont constitué les ingrédients de base alimentant le mouvement révolutionnaire.

Huit mois après la fuite de l'ancien président tunisien, les indicateurs socioéconomiques sont plutôt alarmants. Cela concerne le ralentissement de l'appareil productif, la perte d'emplois, l'aggravation du chômage, le désistement des investisseurs et des touristes, l'appauvrissement des plus vulnérables, l'amenuisement des recettes fiscales et des réserves en devises et le creusement du déficit public et celui des opérations courantes. Les difficultés économiques et sociales inhérentes aux retombées directes de la révolution se sont aggravées par la crise libyenne qui a impacté négativement l'économie tunisienne. La Tunisie vit actuellement une récession économique. Le taux de croissance du premier semestre est négatif, il est de -3%. Les conséquences sociales de la récession seront considérables. Au terme de l'année 2011, le nombre des chômeurs dépassera 700 000 correspondants à un taux de chômage

de l'ordre de 20%, taux jamais atteint en Tunisie depuis son indépendance.

La Tunisie est maintenant à la croisée des chemins. Elle a pris son destin en main et commença une longue marche vers la démocratie. Rompre avec le passé, bâtir sur les acquis et éviter les dérapages tels sont les maîtres mots guidant son cheminement. La Tunisie nouvelle se veut libérée des séquelles de la période despotique en cherchant à se doter d'une nouvelle constitution tout en acceptant l'intégralité des règles du jeu démocratique. Rien ne semble immuable, des profondes remises en cause sont proposées et des questions fondamentales sont posées. Dans ce contexte, l'appréhension des perspectives économiques et sociales semble constituer un exercice difficile. Le gouvernement provisoire a préparé une note d'orientation à l'horizon 2014 et les différents partis politiques ont essayé, avec plus ou moins de réussite, de préparer des programmes économiques et sociaux. Comment se présente la situation actuelle en termes d'inclusion ou d'intégration sociale et comment appréhender leurs perspectives d'évolution dans ce contexte de transition démocratique ? Telles seraient les questions à poser durant la présente intervention.

*Le Ministère des Affaires Sociales en partenariat avec l'Organisation Internationale du Travail et avec l'appui de la Banque mondiale, le PNUD, l'Unicef, l'Eurostat et l'Insee organisent un séminaire international sur le thème :*

## **Justice sociale et lutte contre l'exclusion dans un contexte de transition démocratique**

*Tunis, 21 et 22 septembre 2011  
Hôtel Ramada Plaza Gammarth*

### **Programme**

#### **Première journée : 21 septembre 2011**

**8:30 – 9:00 : Accueil et inscription**

**9:00 – 10:00 : Cérémonie d'ouverture**

**Allocution de M. Mohamed Ennaceur, Ministre des Affaires Sociales.**

**Allocution de M. Charles Dan, Directeur Régional de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Afrique.**

**Discours d'ouverture de M. Béji Caïd Essebsi, Premier Ministre**

**10:00 – 10:30 : Pause-café**

***Premier panel : Pauvreté, précarité et exclusion sociale :  
les approches des instances internationales et régionales***

**Président : M. Mohammed Belhocine**, Coordinateur du Système des Nations Unies et Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement à Tunis

**Rapporteur : M. Lassaad Laabidi** Directeur de l'INTES

**10:30 – 11:50 Communications :**

- **10:30 – 10:50** : Approche du BIT : la justice sociale pour un monde équitable, **M. Nomaan Magid**, Economiste principal, BIT.
- **10:50 – 11:10** : Approche de la Banque mondiale : la mesure

de la pauvreté, Mme **Daniela Marotta**, Economiste du pays et M. **Antonio Nucifora**, Economiste principal du pays, Banque mondiale.

- **11:10–11:30** : Approche du PNUD : l'indicateur de développement humain, M. **Mohamed KOUNI**, consultant auprès du PNUD.
- **11:30 – 11:50** : Approche de l'Union Européenne : le nouvel indicateur de la pauvreté et d'exclusion sociale de la Stratégie Europe 2020, Mme **Fabienne Montaigne**, Administrateur - Statisticien, Eurostat.
- **11:50–12:10** : Approche de l'Unicef : Investing in Children's Rights as a Foundation for Social Justice and Equitable development, M. **Roberto Benes**, Regional Advisor Social Policy at Unicef's Regional Office for Middle East and North Africa in Amman.

### **12:10 – 13:00 Débat**

### **13:00 – 14:30 Déjeuner**

### ***Deuxième Panel : Les approches de la pauvreté, précarité et exclusion sociale***

Président : M. **Mokhtar Trifi**, Avocat

Rapporteur : M. **Hosni Nemsia**, Directeur général de ISTIS

### **14:30 – 15:30 Communications :**

- **14:30 – 14:50** : Approche sociologique de la pauvreté en Tunisie, M. **Ali Jaidi**, Sociologue, INTES
- **14:50 – 15:10** : Mesure de la pauvreté en Tunisie, M. **Yassine Jmel**, Directeur chargé de l'enquête budget et consommation des ménages, Institut National de la Statistique
- **15:10 – 15:30** : L'évolution de la mesure statistique de la pauvreté : état des lieux pour la France de 2011, M. **Jean-Louis Lhéritier**, Chef du département des prix, revenus et conditions de vie et **Daniel Verger**, Chef de l'Unité des méthodes statistiques, Insee-France.

**15:30 – 16:10 Débat**

**16:10 – 16:30 Pause-café**

*Troisième Panel : De l'exclusion à l'intégration sociale dans un contexte de transition démocratique: expériences des pays arabes*

Président : Mme **Fatma Karray**, Universitaire, Journaliste.

Rapporteur : M. M. **Hamadi SIDHOM** – Maître de conférence en économie à l'INTES

**16:30 – 17:30 Communications :**

- **16:30 – 16:50** : Cas du Maroc, M. **Abdelkader Teto**, chef du service des études et des recherches sur les conditions de vie au Haut Commissariat au Plan.
- **16:50 – 17:10** : Cas de l'Égypte, Dr. **Anwar El-Nakeeb**, Conseiller économique, Ministère de la Solidarité et de la Justice Sociale.
- **17:10 – 17:30** : Cas de la Tunisie, M. **Mohamed Zribi**, Directeur général de la Promotion Sociale et M. **Hafedh Bouktif**, Directeur des études, de planification et de programmation au Ministère des Affaires sociales.

**17:30 – 18:30 Débat**

**Deuxième journée : 22 septembre 2011**

*Quatrième panel : de l'exclusion à l'intégration sociale dans un contexte de transition démocratique : Les expériences internationales*

Président : Mme **Heba Elgazzar**, Economiste principal de développement humain à la Banque mondiale.

Rapporteur : M. **Hédi Zaiem**, professeur d'Université

**9:00 – 10:05 Communications :**

- **9:00 – 9:20** : La lutte contre l'exclusion sociale : expériences comparées, M. **Jeffrey Waite**, Coordinateur du Développement

humain du Maghreb et M. **Ian Walker**, économiste principal, Banque mondiale.

- **9:20 – 9:40** : Stratégies d'intégration dans une phase de transition démocratique, cas du Brésil, M. **Luis Henrique**, Adjoint du Ministre brésilien du développement social et de la lutte contre la faim.
- **9:40 – 10:00** : Stratégies d'intégration dans une phase de transition démocratique, cas de l'Espagne, M. **Joaquin Nieto**, Directeur de l'Office du BIT en Espagne.
- **10:00 – 10:20** : Stratégies d'intégration dans une phase de transition démocratique, cas du Portugal, Dr **Virginia Bras Gomes**, Conseillère sénior en politique sociale, Ministère de la solidarité et de la sécurité sociale.

**10:20 – 10:50 Débat**

**10:50 – 11:10 Pause-café**

*Cinquième panel : de l'exclusion à l'intégration sociale dans un contexte de transition démocratique : Pour une vision globale d'intégration sociale*

Président : **Maria Louisa Fornara**, Représentante de l'Unicef à Tunis

Rapporteur : **Kamel Essoussi**, Directeur central à la CNRPS

**11:10 – 12:30 Communications :**

**11:10 – 11:30** : Le projet du socle pour un modèle de protection sociale généralisée, M. **Tharcisse Nkanagu**, Coordinateur régional pour l'Afrique, Département de la sécurité sociale, BIT.

- **11:30 – 11:50** : Quelle Réforme du système de la sécurité sociale en Tunisie ? par M. **Hafedh Laamouri** , Professeur et PDG de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale.
- **11:50 – 12:10** : Impact des systèmes de retraite sur le niveau de vie des personnes âgées au Maghreb, M. **Mehdi Ben Braham**, Universitaire

- **12:10 – 12:30** : Les perspectives de l'intégration sociale dans le contexte tunisien de la transition démocratique, M. **Hafedh Zaafrane**, économiste, consultant auprès du système des Nations Unies.

**12:30 – 13:00** Débat

**13:00 – 14:30** Déjeuner

*Table Ronde : Exclusions sociales et disparités : Quel rôle pour l'Etat dans le contexte de transition démocratique ?*

**14:30 – 17:00** Table ronde avec la participation des experts intervenants

Modérateur : M. **Hassine Dimassi**, Professeur d'université

Rapporteurs : M. **Moncef Youzbachi**, Directeur général des Ressources humaines, Ministère du Plan et de la Coopération internationale

M. **Rachid Barouni**, Directeur général de la CRESS

**17:00 – 17:30** Pause- café

*Restitution des travaux, recommandations et clôture*

**17:30 – 18:00** Restitution des travaux par les rapporteurs et recommandations

**18:00 – 18:30** Allocution de clôture du séminaire par M. Mohamed Ennaceur, Ministre des Affaires Sociales.